

ONDE Outil Numérique pour le Directeur d'École

LES PASSAGES

FICHES TECHNIQUES

Téléphone : 03 21 23 82 29 Courriel : dasie1d@ac-lille.fr

Avant de commencer...

Objectifs:

- enregistrer globalement les passages de niveau, maintien, orientation.
- effectuer ou modifier individuellement un passage de niveau.

Pré requis:

• Les élèves présents dans l'école doivent être admis définitivement, répartis dans une classe et avoir leur INE valide.

Généralités:

- Toutes les opérations de passage doivent être effectuées avant la fin de l'année scolaire.
- Les élèves pour qui les passages ne seraient pas faits, seront automatiquement radiés à la veille de la rentrée scolaire. Il faudra alors refaire leur admission acceptée puis leur admission définitive à la prochaine rentrée.

Attention à la couleur

- L'année scolaire en cours : pour un passage de niveau en cours d'année
- L'année scolaire N+1 : pour un passage de niveau à la rentrée prochaine
 - Particularités:

En école maternelle :

Pour les élèves de GS, qui partent en CP dans une autre école, les passages seront faits automatiquement avec l'option « quittant l'école ». Les élèves seront ainsi radiés automatiquement à la veille de la rentrée scolaire et le directeur ou la directrice de l'école élémentaire pourra préparer la rentrée en effectuant les admissions acceptées de ces élèves.

Si la case « quittant l'école » n'a pas été cochée, il faudra reprendre individuellement chaque passage de niveau en faisant attention à l'année scolaire choisie.

En école primaire ou élémentaire :

Pour les élèves poursuivant leur scolarité dans une autre école, cochez la case « quittant l'école ». Il est inutile de faire la radiation car ils seront automatiquement radiés à la veille de la rentrée.

Pour les élèves de CM2 qui passent en 6ème, la case « quittant l'école » est automatiquement cochée et elle n'est pas modifiable.

L'enregistrement des passages dans ONDE n'a aucun effet dans l'application Affelnet 6ème. Il faut enregistrer les passages dans les deux applications.

En RPI:

Pour les élèves qui changent d'école à l'intérieur du RPI, cochez la case « quittant l'école ». Ces élèves seront radiés à la veille de la rentrée et cela permettra de procéder à leur admission dans leur nouvelle école du RPI.

Cas des fusions d'écoles

Avant toute chose, il convient de connaître l'école qui résulte de la fusion. La rentrée sera préparée dans cette école.

Dans l'école qui ferme, il faudra faire le passage en cochant la case « Quittant l'école ». Les élèves pourront être admis dans l'école qui résulte de la fusion.

En cas de doute, prendre contact avec la DOS et le DASIE1D.

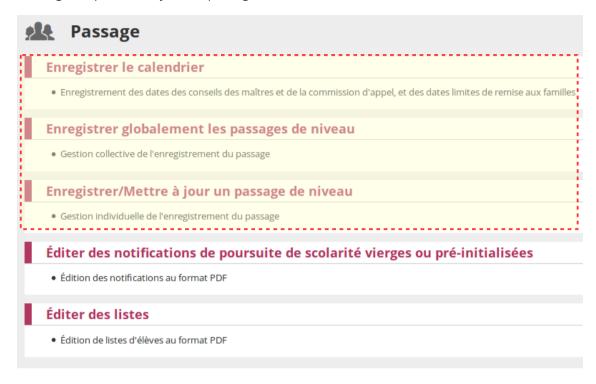
ONDE 19.2 Page 2/7

Élèves ▶ Passage

Dans le menu « Élèves » cliquez sur « Passage ».

Les passages sont accessibles en cliquant sur les liens suivants :

- Enregistrer globalement les passages de niveau
- Enregistrer/ Mettre à jour un passage de niveau

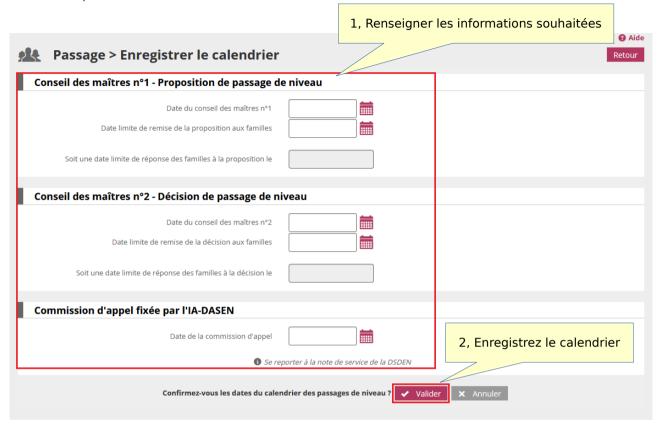


Les autres liens de cette page sont traités dans la fiche technique Poursuite de scolarité

ONDE 19.2 Page 3/7

Enregistrer le calendrier

Cette fonctionnalité permet de renseigner les principales dates du processus de passage pour une utilisation optimale de la fonctionnalité.



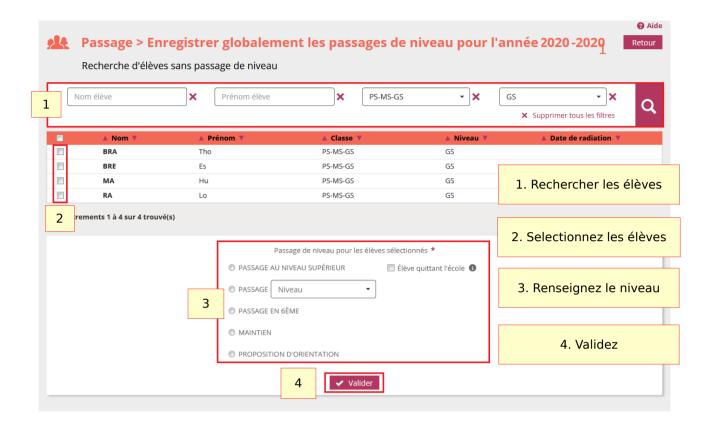
La date limite de réponse des familles à la proposition (ou à la décision) est égale à la date limite de remise de la proposition (ou de la décision) aux familles plus 15 jours calendaires.

Les dates mentionnées dans le calendrier figureront dans la notification de poursuite de scolarité préremplie.

ONDE 19.2 Page 4/7

Enregistrer globalement les passages de niveau

La gestion collective permet d'effectuer par lot les passages de tous les élèves. 2020-2021



- PASSAGE AU NIVEAU SUPÉRIEUR: Il est maintenant possible de faire les passages sans tenir compte du niveau des élèves. Il suffit de cocher « PASSAGE AU NIVEAU SUPÉRIEUR » . Si plusieurs élèves sélectionnés n'ont pas le même niveau alors chacun aura le niveau supérieur correspondant à son niveau.
- **PASSAGE PAR NIVEAU:** Les élèves passeront au niveau sélectionnés. Attention donc à ne sélectionner que des élèves ayant le même niveau.
- PASSAGE EN 6ÈME: Les élèves seront tous « Quittant l'école », les radiations sont faites au 01/09/2019. Les certificats de radiations sont disponibles par le menu LISTES ET DOCUMENTS > Document administratifs > Certificat de scolarité ou de radiation Édition en nombre / individuelle
- MAINTIEN: Les élèves restent dans leur niveau actuel
- **PROPOSITION D'ORIENTATION:** Les élèves suivront une scolarité particulière.

La case « Quittant l'école » a pour effet de procéder à la radiation de l'élève automatiquement à la veille de la rentrée.

- Cochez la case si l'élève quitte l'école à la rentrée. Cette case est automatiquement cochée pour les passages en 6ème. Et pour les passages en CP si l'école ne dispose pas de classe de CP.
- Pour les écoles en RPI, cochez la case si l'élève change d'école même au sein du RPI. En cas de doute sur la structure des classes à la rentrée, il est préférable de cocher cette case car cela facilitera la préparation de la rentrée.

Une fenêtre pop-up vous informe que les élèves quittant l'école seront automatiquement radiés à la veille de la rentrée scolaire prochaine.

ONDE 19.2 Page 5/7



• La fenêtre pop-up ne s'affiche pas :

Votre navigateur bloque probablement les fenêtres pop-up. Il faut les autoriser. Voir la fiche technique - Les fenêtres pop-up -

 Si un élève doit être supprimé de la liste, cliquez sur le bouton « Retirer » à droite de son nom.

Enregistrer / Mettre à jour un passage de niveau

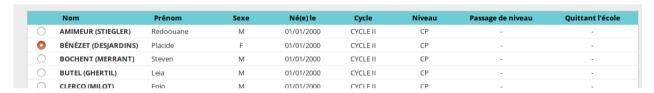
Cette entrée permet d'enregistrer ou de modifier individuellement un passage de niveau.

Filtrez sur les nom, prénom de l'élève concerné en utilisant le formulaire de recherche.

Il est également possible de filtrer sur une classe ou un niveau.



Par exemple, en filtrant sur le niveau de cp, on obtient la liste suivante :



En gestion individuelle, les boutons radios devant les noms ne permettent de choisir qu'un élève à la fois.

Il faut alors sélectionner le passage idoine et cliquer sur « Suivant ».



ONDE 19.2 Page 6/7

La case « Quittant l'école » a pour effet de procéder à la radiation de l'élève automatiquement à la veille de la rentrée.

- Cochez la case si l'élève doit quitter l'école.
 Cette case est automatiquement cochée pour les passages en 6ème.
- Pour les écoles en RPI, cochez la case si l'élève change d'école même au sein du RPI. En cas de doute sur la structure des classes à la rentrée, il est préférable de cocher la case « Quittant l'école » car cela facilitera la préparation de la rentrée.

Une fenêtre pop-up vous informe que les élèves quittant l'école seront automatiquement radiés à la veille de la rentrée scolaire prochaine.



La fenêtre pop-up ne s'affiche pas :

Votre navigateur bloque probablement les fenêtres pop-up. Il faut les autoriser. Voir la fiche technique - Les fenêtres pop-up -

ONDE 19.2 Page 7/7